



#### SOMMAIRE

- ▶ **POIREAU** : attention à la rouille et au mildiou.
- ▶ **ENDIVE** : seuil de nuisibilité dépassé sur l'un des deux sites pour la mouche de l'endive.

## POIREAU

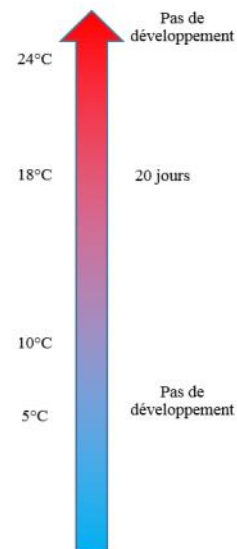
Réseau : 2 parcelles fixes, parcelles flottantes  
Stade : 12 feuilles à récolte

### Rouille (*Puccinia allii*)

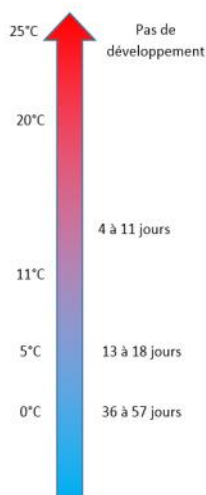
Il y a de la rouille dans l'immense majorité des parcelles, y compris dans les variétés moyennement tolérantes d'habitude. A Wormhout (59), de la rouille est présente de manière légère sur 32% des poireaux environ. A Caëstre (59), 8% des poireaux observés sont touchés par la rouille : les variétés plus sensibles ont déjà été arrachées (la semaine dernière, il y avait 35% de rouille sur cette parcelle). Les températures comprises entre 10 et 18°C restent assez propices à cette maladie, la vigilance s'impose en particulier pour les variétés sensibles. La tolérance à la rouille est très variable d'une variété de poireau à l'autre, et le choix d'une variété tolérante est le meilleur levier de lutte contre la maladie. Les conditions nécessaires à l'infection par le champignon sont une période de 4h à 15°C et 100% d'humidité relative : ces conditions sont remplies assez fréquemment en début de journée. Une fois la plante infectée, la rouille se développe entre 10°C et 24°C, avec un optimum à 18°C.



Le choix variétal est un levier très important : ici variété tolérante (à gauche) et variété sensible (à droite) (FREDON HdF)



Durée de développement de la rouille en fonction des températures



Durée de développement du mildiou en fonction des températures



### Mildiou (*Phytophthora porri*)

Il n'y a pas de mildiou sur la parcelle de Wormhout (59) et il n'y en a plus à Caëstre (59) (les poireaux concernés ont été arrachés). Néanmoins, la maladie s'installe doucement dans tous les bassins de production, dans les zones où l'eau stagne. Cette maladie se caractérise par des taches allongées et blanchâtres. Les conditions prévues pour les sept jours à venir (températures de 10 à 18°C) seront assez favorables au développement de la maladie. Restez vigilants en observant régulièrement l'évolution des symptômes dans vos parcelles. Les taches blanches peuvent descendre jusque dans le fût, pouvant entraîner un effondrement du plant. Elle est favorisée par des températures basses mais positives, et peut se développer entre 1°C et 25°C avec un optimum à 17°C. Les symptômes peuvent apparaître de manière explosive lorsque des périodes douces et humides succèdent à des températures plus froides.

### Thrips

On voit encore des thrips dans les replis des feuilles, mais ils sont anecdotiques désormais. Au vu des conditions climatiques, il n'y a plus de risque pour ce ravageur.



# ENDIVE

Réseau : 2 piégeages

Stade : proche récolte à récolte

## Pucerons lanigères (*Pemphigus bursarius*)

Les captures de pucerons sont très faibles dans les bacs jaunes. Des mouches



*Thaumatomyia* spp. (auxiliaires dont la larve se nourrit des *Pemphigus* aptères, elle peut en consommer 100 à 200 pucerons) sont toujours piégées dans les bacs jaunes et leur nombre est même en légère augmentation sur les deux sites. Ces données indiquent qu'un contrôle naturel est en place. Il est malheureusement impossible de savoir s'il sera suffisant. Surveiller l'apparition d'un feutrage blanc sur le sol ou la présence d'aptères en détarrant quelques plantes. En effet, la présence du puceron lanigère des racines se manifeste par l'apparition d'un feutrage blanc caractéristique autour des racines et sur la terre adhérente. Ce feutrage blanc est dû à la production par les pucerons d'une sécrétion cireuse constituée de fins filaments cotonneux qui finissent par recouvrir l'insecte. Selon les années, sa présence peut ne pas avoir d'impact significatif sur la culture ou, comme en 2003 et lors d'années sèches, entraîner des diminutions de 30 à 50 % de la masse racinaire. Les foyers d'infestation sont souvent visibles au moment de l'arrachage.

Site de piégeage	Pucerons lanigères	<i>Thaumatomyia</i> spp.
Arras (62)	2	1
Boursies (59)	0 =	4

## Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

Les captures dépassent de nouveau le seuil de nuisance à Boursies (59) (3 bacs jaunes par parcelle, 15 captures cumulées en 14 jours.), elles sont récapitulées dans le tableau ci-dessous. Attention, ce sont souvent les œufs pondus par les adultes de la 3<sup>ème</sup> génération qui sont à l'origine des dégâts larvaires observés dans les feuilles de chicon lors du forçage.



Site de piégeage	Mouche de l'endive													
	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43
Arras (62)	0	4*	3	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Avelin (59)	1	1	0	4	1	3	0	0	1	1	0	1	1	-
Boiry-Notre-Dame (62)	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Boursies (59)	0	-	0	1	2	1	0	0	0	4	10	8	10	28
Beaumont-les-Cambrai (59)	2	0*	0	1	1	0	0	1	0	-	-	-	-	-
Haisnes (62)	3	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	-	-	-
Laventie (62)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	1	-	-
Marcelcave (80)	0	0	0	0	0	0	0	-	0	-	1	1	1	-
Marcoing (59)	0	0*	1	1	1	0	0	0	0	-	-	-	-	-
Metz-en-Couture (62)	0	1*	1	7	1	0	0	16	0	-	-	-	-	-
Pouilly-sur-serre (02)	0	0	3	-	0	0	0	2	0	-	-	-	-	-
Soyécourt (80)	0	0	0	0	0	-	0	0	3	2	0	28	6	-
Ailly-le-Haut-Clocher (80)	0	0	0	-	0	0	-	0	-	-	-	-	-	-

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France